

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM

Arrondissement de
Saverne

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 février 2025 à 20h00

sous la présidence de M. Xavier ULRICH, Maire

Conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 18

Conseillers présents : 13

Présents : Mmes et MM. Véronique ERNEWEIN, Viviane PAULEN, Valentin GEBHARDT, Michel ETTLINGER, Adjoint
Mmes et MM. Isabelle QUIRIN, Marianne LAVERT, Christian DIEBOLD, Josselène LUTZ, Sarah JEOFFROY, Bernard RIEHL, François GUILLEREY, David BEUCHER.

Conseillers absents : 5

Absents excusés : Mmes et MM. Sylvie SCHNITZLER, David KOEPFINGER et Aurélien ALETON.
Mme Françoise TAESCH qui donne procuration à M. David BEUCHER
Mme Marie GASSER qui donne procuration à Mme Véronique ERNEWEIN.

Date de la convocation : 3 février 2025

Secrétaire de séance : David BEUCHER

Délibération N°DEL-001-2025

4. Fonction Publique
4.2 Personnel contractuel

OBJET : Création d'un emploi d'adjoint technique territorial contractuel pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création d'un emploi de d'adjoint technique territorial contractuel à temps complet, en qualité de contractuel.

Les attributions consisteront à :

- L'entretien des espaces verts
- L'entretien des cimetières
- Des petits travaux divers

La durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35^{èmes}.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut par référence à la grille de rémunération d'adjoint technique territorial échelon 1.


Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article L332-23 2° du code général de la fonction publique pour faire face à un :

Accroissement saisonnier d'activité : 6 mois pendant une même période de 12 mois.

Adopté à l'unanimité moins une abstention.

Pour copie conforme

La Secrétaire de séance :
David BEUCHER



Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu

de la réception
en S/Préfecture le

13 FEV. 2025

de la publication
et de la mise en ligne le

13 FEV. 2025

Le Maire :
Xavier ULRICH



Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM

Arrondissement de
Saverne

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 février 2025 à 20h00

sous la présidence de M. Xavier ULRICH, Maire

Conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 18

Conseillers présents : 13

Présents : Mmes et MM. Véronique ERNEWEIN, Viviane PAULEN, Valentin GEBHARDT, Michel ETTLINGER, Adjoint
Mmes et MM. Isabelle QUIRIN, Marianne LAVERT, Christian DIEBOLD, Josselène LUTZ, Sarah JEOFFROY, Bernard RIEHL, François GUILLEREY, David BEUCHER.

Conseillers absents : 5

Absents excusés : Mmes et MM. Sylvie SCHNITZLER, David KOEPFINGER et Aurélien ALETON.

Mme Françoise TAESCH qui donne procuration à M. David BEUCHER
Mme Marie GASSER qui donne procuration à Mme Véronique ERNEWEIN.

Date de la convocation : 3 février 2025

Secrétaire de séance : David BEUCHER

Délibération N°DEL-002-2025

3. Domaine et patrimoine
3.3 Locations

OBJET : Fermage des biens ruraux

Vu la délibération n°017-2024 ci-dessous,

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la pièce annexée,

Considérant l'expiration du bail des biens communaux avec effet du 10/11/2023, le Conseil Municipal,

- **décide** de conclure un nouveau bail pour une durée de neuf années qui commencera le 11 novembre 2023 pour se terminer le 10 novembre 2032, renouvelable une seule fois, à défaut de congé en fin de période, par tacite reconduction pour une nouvelle durée de neuf ans ;

- **adopte** les charges et conditions ci-annexées ;

- **arrête** le prix du fermage, comme suit :

Fermage 2022 x 5.63%, soit pour les

| | |
|---------------------------|-------------------------|
| Terres de classe 1 et 2 : | 1.77€ x 5.63% = 1.86€/a |
| Terres de classe 3 : | 1.43€ x 5.63% = 1.51€/a |
| Terres de classe 4 : | 1.11€ x 5.63% = 1.17€/a |
| Terres de classe 5 : | 0.82€ x 5.63% = 0.86€/a |

étant donné que les hausses et baisses successives ont été appliquées sur le prix du fermage depuis 1994.


- **charge** le maire de l'exécution des présentes dispositions.

Le Conseil Municipal décide de reprendre cette délibération dans les mêmes termes, les charges et conditions ci-annexées ayant été corrigées.

Adopté à l'unanimité

Pour copie conforme

La Secrétaire de séance :
David BEUCHER



Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu

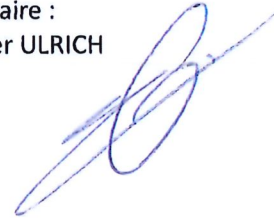
de la réception
en S/Préfecture le

13 FEV. 2025

de la publication
et de la mise en ligne le

13 FEV. 2025

Le Maire :
Xavier ULRICH



Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM

Arrondissement de
Saverne

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 février 2025 à 20h00

sous la présidence de M. Xavier ULRICH, Maire

Conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 18

Conseillers présents : 13

Présents : Mmes et MM. Véronique ERNEWEIN, Viviane PAULEN, Valentin GEBHARDT, Michel ETTLINGER, Adjoint
Mmes et MM. Isabelle QUIRIN, Marianne LAVERT, Christian DIEBOLD, Josselène LUTZ, Sarah JEOFFROY, Bernard RIEHL, François GUILLEREY, David BEUCHER.

Conseillers absents : 5

Absents excusés : Mmes et MM. Sylvie SCHNITZLER, David KOEPFINGER et Aurélien ALETON.

Mme Françoise TAESCH qui donne procuration à M. David BEUCHER
Mme Marie GASSER qui donne procuration à Mme Véronique ERNEWEIN.

Date de la convocation : 3 février 2025

Secrétaire de séance : David BEUCHER

Délibération N°DEL-003-2025

7. Finances locales
7.5 Subventions

OBJET : Subvention de fonctionnement à l'APES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **décide** d'attribuer une subvention de fonctionnement de 270 € à l'association APES.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025 au compte 65748.

Adopté à l'unanimité

Pour copie conforme

La Secrétaire de séance :
David BEUCHER



Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu

de la réception
en S/Préfecture le

13 FEV. 2025

de la publication
et de la mise en ligne le

13 FEV. 2025

Le Maire :
Xavier ULRICH



Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM

Arrondissement de
Saverne

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 février 2025 à 20h00

sous la présidence de M. Xavier ULRICH, Maire

Conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 18

Conseillers présents : 13

Présents : Mmes et MM. Véronique ERNEWEIN, Viviane PAULEN, Valentin GEBHARDT, Michel ETTLINGER, Adjoints
Mmes et MM. Isabelle QUIRIN, Marianne LAVERT, Christian DIEBOLD, Josselène LUTZ, Sarah JEOFFROY, Bernard RIEHL, François GUILLEREY, David BEUCHER.

Conseillers absents : 5

Absents excusés : Mmes et MM. Sylvie SCHNITZLER, David KOEPFINGER et Aurélien ALETON.
Mme Françoise TAESCH qui donne procuration à M. David BEUCHER
Mme Marie GASSER qui donne procuration à Mme Véronique ERNEWEIN.

Date de la convocation : 3 février 2025

Secrétaire de séance : David BEUCHER

Délibération N°DEL-004-2025

7. Finances locales
7.5 Subventions

OBJET : Demande de subvention du FC ZORNTHAL

Vu la demande de subvention du FC ZORNTHAL en date du 26.11.2024 relative à un projet de voyage, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
- **décide** de ne pas attribuer de subvention au FC ZORNTHAL.

Adopté à l'unanimité

Pour copie conforme

La Secrétaire de séance :
David BEUCHER



Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu

de la réception
en S/Préfecture le

13 FEV. 2025

de la publication
et de la mise en ligne le

13 FEV. 2025

Le Maire :
Xavier ULRICH



Accusé de réception en préfecture
067-216704601-20250210-DEL-004-2025-DE
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM

Arrondissement de
Saverne

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 février 2025 à 20h00

sous la présidence de M. Xavier ULRICH, Maire

Conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 18

Conseillers présents : 13

Présents : Mmes et MM. Véronique ERNEWEIN, Viviane PAULEN, Valentin GEBHARDT, Michel ETTLINGER, Adjoints
Mmes et MM. Isabelle QUIRIN, Marianne LAVERT, Christian DIEBOLD, Josselène LUTZ, Sarah JEOFFROY, Bernard RIEHL, François GUILLEREY, David BEUCHER.

Conseillers absents : 5

Absents excusés : Mmes et MM. Sylvie SCHNITZLER, David KOEPFINGER et Aurélien ALETON.
Mme Françoise TAESCH qui donne procuration à M. David BEUCHER
Mme Marie GASSER qui donne procuration à Mme Véronique ERNEWEIN.

Date de la convocation : 3 février 2025

Secrétaire de séance : David BEUCHER

Délibération N°DEL-005-2025

7. Finances locales
7.5 Subventions

OBJET : Subventions de fonctionnement à l'Association des producteurs de fruits

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **décide** d'attribuer une subvention de fonctionnement de 400 € à l'Association des producteurs de fruits.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025 au compte 65748.

Adopté à l'unanimité

Pour copie conforme

La Secrétaire de séance :
David BEUCHER



Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu

de la réception
en S/Préfecture le

13 FEV. 2025

de la publication
et de la mise en ligne le

13 FEV. 2025

Le Maire :
Xavier ULRICH



Accusé de réception en préfecture
067-216704601-20250210-DEL-005-2025-DE
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE SCHWINDRATZHEIM

Arrondissement de
Saverne

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 février 2025 à 20h00

sous la présidence de M. Xavier ULRICH, Maire

Conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 18

Conseillers présents : 13

Présents : Mmes et MM. Véronique ERNEWEIN, Viviane PAULEN, Valentin GEBHARDT, Michel ETTLINGER, Adjoint
Mmes et MM. Isabelle QUIRIN, Marianne LAVERT, Christian DIEBOLD, Josselène LUTZ, Sarah JEOFFROY, Bernard RIEHL, François GUILLEREY, David BEUCHER.

Conseillers absents : 5

Absents excusés : Mmes et MM. Sylvie SCHNITZLER, David KOEPFINGER et Aurélien ALETON.
Mme Françoise TAESCH qui donne procuration à M. David BEUCHER
Mme Marie GASSER qui donne procuration à Mme Véronique ERNEWEIN.

Date de la convocation : 3 février 2025

Secrétaire de séance : David BEUCHER

Délibération N°DEL-006-2025

7. Finances locales
7.5 Subventions

OBJET : Subvention d'investissement à l'Association du foyer paroissial

VU la demande en date du 16.09.2024 de l'Association du foyer paroissial, en vue de l'obtention d'une subvention, pour des travaux de rénovation du foyer paroissial.

VU l'état récapitulatif prévisionnel des travaux d'un montant de 199 043,- € HT ;

VU la grille de répartition de la commune pour l'attribution des subventions, validée par délibération du Conseil Municipal du 08 décembre 2008 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré.

- **décide** de donner un accord de principe au subventionnement des travaux
- **précise** que la décision sur le montant de la subvention et les modalités de versement seront fixés lors de la séance du conseil municipal au cours de laquelle sera voté le budget 2025.

Adopté à l'unanimité

Pour copie conforme

La Secrétaire de séance :
David BEUCHER



Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu

de la réception
en S/Préfecture le

13 FEV. 2025

de la publication
et de la mise en ligne le

13 FEV. 2025

Le Maire :
Xavier ULRICH

